

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/.69../S/
2020-2021 POUR L'ASSURANCE AUTOMOBILE, INFRASTRUCTURES,
PERSONNEL ET EQUIPEMENTS NAVIGUANT SUR LE LAC TANGANYIKA**

Date de Publication : 23/06/2020

Date d'ouverture des offres : 14/07/2020

1. Objet.

La REGIDESO invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires désireux à présenter leurs offres sous pli fermé pour l'assurance de son parc automobile, infrastructures, du personnel et des équipements naviguant sur le Lac TANGANYIKA.

2. Financement.

Le Marché est financé à cent pour cent (100%) sur fonds propres de la REGIDESO, exercice 2020-2021.

3. Allotissement

Le présent marché est constitué de deux lots subdivisés à savoir :

Lot 1 : Assurance du parc automobile et assurance du personnel et équipement naviguant sur le lac Tanganyika.

Lot 2 : Assurance contre incendie et risques connexes pour infrastructures.

4. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres National Ouvert avec tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions à toute personne physique ou morale de tous les pays justifiant des capacités juridiques, financières et techniques nécessaires à l'exécution de ce marché conformément aux articles 151 ;152 ;153 ;154 du Code des Marchés Publics du 29/01/2018.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi du 29/01/2018. Les associations sans but lucratif ne sont pas éligibles pour ce marché.

6. Garantie de soumission

Une garantie bancaire de soumission en original de Quatre Millions de Francs Burundais (4.000.000FBU) pour le lot 1 et Six Millions de francs burundais (6.000.000 FBU) Pour le lot 2 est exigée.

7. Validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

8. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté tous les jours ouvrables de 7h30min à 15h30min, heure locale à l'adresse ci-après :

Service des Approvisionnements de la REGIDESO
Avenue Pierre NGENDANDUMWE,

Immeuble CENTRAL BUILDING.
B.P.660 BUJUMBURA
Tél : 22 22 11 69 ou 22 22 51 63

Il pourra également être obtenu au même Service des Approvisionnements de la REGIDESO sur présentation d'un bordereau de versement de :

- Cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables au sous compte N° 1101/001-04 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI** ; au nom de l'OBR,
- Cinquante mille Francs Burundais (50.000 FBU) non remboursables au compte N° 1132/005 ouvert à la **BANQUE DE LA REPUBLIQUE DUBURUNDI** au nom de la REGIDESO.

9. Dépôt et Ouverture des Offres

Les offres sous plis fermés et rédigées en langue française devront parvenir à la Direction Générale de la REGIDESO, B.P .660 BUJUMBURA, Avenue de la Science n°11, Tél : 22.22.34 12 ou 22.22.27 20 au plus tard le 14/7...../2020 à 9heures. Elles porteront obligatoirement la mention **Dossier D'Appel d'Offres Ouvert National N°DNCMP/69/S/2020-2021, A n'ouvrir qu'en séance publique du** 14/7...../ 2020.

10. Délai de réparation du sinistre

Le délai de réparation du sinistre est fixé à quinze (15) jours calendaires à compter de la date de dépôt de la déclaration d'accident.

11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit parvenir au Maître de l'Ouvrage au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

Fait à Bujumbura, le 18/06/2020

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA REGIDESO

Siméon HABONIMANA

